Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-212201339-20260713-2026_38-DE

Département des Côtes d'Armor

DELIB.2026-38

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOSCOUËT-SUR-MEU

Séance du 6 juillet 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Votants : 12

Date de la convocation :

Mardi 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi six juillet à 20 heures 00, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel PICHOT, Maire.

Etaient présents : Marcel PICHOT, Noëlla GENISSEL, Ludocie BINARD, Chantal DECLOITRE, Mickaël PELLAN, Carmen COLLET, Karinne TREGOUET, Thierry JEANNEY, Vanessa VETIL, Sylvain BEDEL, Benoît LE MAO

Absents excusés : Bénédicte GLOTIN (donnant pouvoir à Me Noëlla GENISSEL)

Secrétaire de séance : Ludocie BINARD

Objet : Approbation des subventions des associations de la commune et extérieur à la commune

Mr le Maire, fait part à l'assemblée des différentes demandes de subventions reçues des associations de la commune et de l'extérieures pour l'année 2026.

Association Communale

ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
Festy losckoed	500 €	12		
Club des Aînés ruraux	300 €	12		
Club FCTL	Reporter	0		
Entente du lancras Foot	Reporter	0		
Comice Agricole 2026 0,55 /habts insee	361,90 €	12		

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-212201339-20260713-2026_38-DE

Association Extérieure

ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
Solidarité paysanne de bretagne - Rennes	Montant libre	0	12	
Sporting Club Mevenais	4 000 €	0	12	
Les restaurants du cœur d'Ile et Vilaine	150 €	12		
Mewen triathlon aventure	50 €	12		

Après en avoir délibérée, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer une subvention pour l'année 2026 aux associations suivantes :

- **Festy losckoed pour un montant de 500 €**
- **Club des Aînés ruraux pour un montant de 300 €**
- **Comice Agricole pour un montant de 361.90 €**
- **Les restaurants du cœur d'Ile et Vilaine pour un montant de 150 €**
- **Mewen triathlon aventure pour un montant de 50 €**

La secrétaire de séance,
Ludocie BINARD

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture le publié ou notifié le

Le Maire,
Marcel PICHOT